## Maurice Sarazin, article publié dans la revue *Courrier de la Montagne* bourbonnaise, n° 22, 1985-1986, pp 8-16

(cote aux archives départementales de l'Allier : PER-U 61/6)

Ecrivains et érudits de la Montagne bourbonnaise. III

Edouard MAUVE, enseignant et historien bourbonnais (1873-1940)

jeune Mauve reçut de cette première génération de professeurs

Le 5 mars 1873, Gilbert Henri Mauve, instituteur public à Saint-Nicolas-des-Biefs, époux d'Anne Claudine Aube, déclarait la naissance d'un fils, né la veille, auquel furent donnés les prénoms de Jean Jacques Edouard.

au lycée national de Montluçon que le jeune garçon, âgé de dix ans, commença ses études secondaires

Il faisait ainsi partie des premiers élèves de cet établissement qui venait d'être construit sur l'emplacement de l'ancien couvent des Bernardines. L'inauguration officielle n'eut du reste lieu qu'à la distribution des Prix de l'été 1884. Rentré le ler octobre 1883 en classe de 7e, Edouard Mauve put assister, le 2 août 1884, à cette cérémonie qui se déroula sous la présidence du Directeur de l'enseignement secondaire, remplaçant le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry empêché, assisté du Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Justin Bourget - dont le fils Paul venait de publier ses Essais de psychologie contemporaine - et du député-maire de Montluçon Joseph Chantemille. Il était cité au palmarès avec les mentions suivantes : deux mentions honorables, 4e accessit de langue française ; 3e accessit de lecture ; 4e accessit de sciences physiques et naturelles ; ler accessit d'anglais. En classe de 6e, il eut le prix d'excellence ; en 5e ,le 2e accessit (excellence); en 4e, le ler accessit (excellence); en 3e, le 3e accessit de langue française, le ler accessit de langue grecque et le ler prix d'histoire et géographie ; en seconde, le 2e accessit (excellence).

car son père avait été nommé instituteur à Saint-Plaisir

L'année 1888-1889 fut la dernière qu'il passa au lycée de Montluçon.Les 12 et 13 mai 1884 on a célébré le centenaire de ce lycée, devenu en 1970 le C.E.S. Jules-Ferry - "ilôt d'humanisme et de tolérance" où "pendant près de 90 ans se sont brassées les générations de citadins et de ruraux de toutes les origines sociales qui venaient acquérir leur droit de cité au sens antique du mot" (J.L. Manoussi, La Montagne, éd. de Montluçon, 13 mai 1984, p. 3). Nul doute que les leçons que le jeune Mauve reçut de cette première génération de professeurs de l'enseignement républicain marquèrent son esprit et le poussèrent dans la voie professionnelle où il devait s'engager.

On le retrouve en 1890 au lycée Banville, à Moulins, en classe de rhétorique. Cette année-là, il se vit décerner le ler prix d'histoire et géographie et fut admis à la première partie du baccalauréat avec la mention assez bien. En classe de philosophie, il obtint l'accessit de langue angleise et le 2e accessit de gymnastique. En 1892, il était reçu à la 2e partie du baccauléarat. En 1892-1893, élève de la division supérieure, enseignement classique, philosophie, il obtint le prix de tableau d'honneur et fut déclaré admissible à l'Ecole normale de Saint-Cloud. Ainsi s'achevait sa scolarité dans les lycées bourbonnais.

Il suivit les cours de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand et obtint la licence d'histoire à la session de novembre 1901.

Son cursus universitaire fut couronné par un Diplôme supérieur d'histoire obtenu le 2 juillet 1908 à <u>La FAculté</u> des lettres de la capitale auvergnate.

Sa carrière dans l'enseignement débuta par un professorat d'histoire et de géographie à l'Ecole primaire supérieure alors existante à Moulins, rue Jean-Jacques Rousseau.

Il fut nommé en 1920 à l'Ecole normale d'instituteurs qu'il ne quitta qu'en 1935, pour prendre sa retraite, âgé de 62 ans.

En 1911 s'était fondée à Paris une Société des études locales dans l'enseignement public. En février 1912, se créait à Moulins la Société bourbonnaise des études locales, affiliée à la Société parisienne. E. Mauve en fut le secrétaire dès le (1) Ces renseignements ont été donnés par MM. Jean Benoit, conseiller principal d'éducation à Montluçon et Jean Chardonnet, proviseur à Moulins, que nous remercions

9

premier jour et il devait occuper ce poste jusqu'à sa mort. C'est dire le rôle actif qu'il joua dans la vie de cette société, par les articles qu'il fournit à son bulletin, créé après la Guerre et qui prit en 1923 le titre de Notre Bourbonnais, par les articles dont il encouragea la rédaction, par les excursions qu'il anima, par les conférences qu'il organisa ou qu'il prononça lui-même.

Tous les travaux publiés par Edouard Mauve portent sur le Bourbonnais . Ils sont de première main et leurs matériaux sont puisés dans les archives.

Son diplôme d'études supérieures portait sur le Bourbonnais sous la Seconde République ; publié en 1909, il reste toujours l'ouvrage de référence sur cette période.

Il avait fait en 1931 une conférence sur la formation et le développement de la ville de Moulins. Il en donna en 1935 une édition augmentée sous la forme d'une plaquette illustrée de quinze bois gravés. "Cet essai de géographie urbaine conçu et traité avec une méthode impeccable, écrivait J. Viple dans la préface, est un modèle appelé à servir à d'autres travaux de même nature"

Il s'intéressa à plusieurs reprises au développement et à l'histoire de Vichy : avec un essai de géographie urbaine de l'agglomération ; avec une brochure sur le Dr Prunelle et Vichy de 1833 à 1853, dont le Dr J. Cornillon, historien et homme politique bourbonnais, disait en décembre 1934 : "C'est l'étude la plus claire et la plus complète sur Prunelle et les Brosson (2) que je connaisse". En 1939, il avait rédigé une petite histoire de Vichy qui, du fait de la guerre, ne put paraître.

Un problème retint tout particulièrement son attention : la démographie. Le deuxième article paru sous sa signature dans Notre Bourbonnais porte sur la démographie du canton de Montmarault et le dernier, qu'il rédigea quelques semaines avant sa mort, est consacré à des remarques sur la démographie de Moulins en 1939. "Il ne cessait de dire le péril que la dépopulation des campagnes et la dénatalité de plus en plus grande faisaient courir au pays" (J. Viple). Il étudia sous ce rapport les cantons de Montmarault, Saint-Pourçain, Cérilly, les communes

(2) fermiers des sources de Vichy

3) !

de Chamblet et de Cognat-Lyonne, cette dernière étude ayant été présentée par lui au Congrès international de la population tenu à Paris en 1937. Le chapitre paru dans le volume "Le Massif central à l'exposition internationale de 1937" rassemble des données générales concernant la démographie bourbonnaise pendant les XIXe et XXe siècles.

Plus que l'histoire évèmentielle, ce fut l'histoire économique qui l'intéressa, avec des articles sur les mines de houille de l'Allier, la verrerie de Souvigny, l'utilisation de la rivière d'Allier pour la navigation et notamment les services de bâteaux à vapeur qui furent exploités de 1841 à 1851, Nicolas Rambourg et les forges de TRonçais au début du XIXez siècle, l'assainissement de la plaine de Boucé, où se distingua l'un des trois fils de ce dernier, Louis Rambourg.

En 1935, il avait été décoré de la Légion d'honneur. A cette occasion , Joseph Viple - procureur de la République à Moulins et président de la Société bourbonnaise des études locales - écrivait : "Il apportait à son enseignement un intérêt et une passion même qui firent naître parfois parmi ses élèves des disciples. Il avait aussi une conception du devoir professionnel qui malheureusement a ten\_dance à disparaitre de n\_os jours" (Notre Bourbonnais, juillet-sept. 1935, n° 51,p. 289)

Une autre citation montre la hauteur de vue à laquelle se plaçait Edouard Mauve et son éloignement de la basse politique. Dans la notice nécrologique qu'il consacra au Dr Jean Cornillon dans Notre Bourbonnais (oct.-déc. 1936, n° 56,p. 373-374), il écrit en effet à propos de celui-ci : "Dernier survivant d'une génération idéaliste, il contemplait tristement l'évolution qui se faisait autour de lui. Animé de cet esprit d'abnégation qui auréole les "fils des hommes de 48" et fait oublier une partie de leurs fautes, il ne comprenait pas cette course éperdue à l'argent et aux satisfactions matérielles, cette exigence à vouloir se faire payer un service rendu en matière politique".

Après sa mise à la retraite, il fut nommé premier suppléant du juge de paix du canton de Moulins-Ouest. Le titulaire étant tombé malade et décédé, il dut assumer cette charge pendant plusieurs mois.

Le <u>Progrès de l'Allier</u>, édition de Moulins, du 22/23 juillet 1940 annonçait : "Décès. Jean Jacques Mauve, professeur en retraite, suppléant du juge de paix, 67, rue Labrosse" (aujourdhui rue Marius-Boullard). Il était mort le samedi 20 juillet, après une courte maladie.

Le même journal du jeudi 25 , réduit à deux pages du fait des restrictions de papier et visé par la Kommandantur (les Allemands étaient entrés à Moulins le 18 juin) rendait brièvement compte de la cérémonie funèbre : "Mardi matin à 10 heures ont eu lieu les obsèques de M. Mauve, professeur honoroaire [...] Un grand nombre de membres de l'enseignement et bien des amis du défunt se pressaient à sa dernière demeure. Au cimetière plusieurs discours ont été prononcés". Celui de J. Viple était rapporté en grande partie. Il se terminait ainsi : "Les leçons qu'il a si généreusement données au cours de sa longue carrière, l'exemple de sa vie si droite, la flamme de son idéal si haut, n'auront pas été vains, je l'espère ; beaucoup de ses anciens élèves sauront à cette heure y recourir et y puiser l'énergie qui s'impose pour mener à bien l'oeuvre de demain. Il ne pourront pas mieux lui rendre tout ce qu'ils ont reçu de lui".

Il y eut trois autres discours. E. Rigal, directeur d'école honoraire, bibliothécaire de la Ville de Moulins, souligna les qualités professionnelles et morales du défunt : "Sa discipline était ferme, son dévouement sans égal, sa méthode précise et féconde. Aucun de ceux qui l'ont connu ne lui a refusé son estime totale. On pouvait différer d'avis avec lui, on ne pouvait pas douter de sa sincérité, ni de la droiture de son caractère".

L. Falcoz, professeur à l'Ecole normal ed'instituteurs de l'Allier, ancien élève, puis collègue de Mauve, se le remémorait quand, à l'Ecole primaire supérieure de Moulins, il parlait de la France à ses élèves : "Quel mot prestigieux pour l'ii, et quelle riche réalité! Il en avait une idée harmonie. è où se conciliaient le respect pour le passé lointain et une réelle compréhension des aspirations nouvelles". Mais le goût des recherches historiques ne le tenait pas à l''écart de la vie. "Cet homme d'étude, aimant les archives et les bibliothèques savait rester humain, s'intéresser aux consciences, susciter des vocations"

5

Le directeur de l'Ecole normale, Bataille, souligna avec force son patriotisme. "Ce Français aimait la France et ne s'en cachait pas. L'histoire et l'enseignement paternel lui avaient appris que sans l'amour de la Patrie, un peuple n'est plus qu'un corps sans âme, voué à l'infortune (3) [...] Nos malheurs devaient porter à M. Mauve un coup terrible. Sa douleur fut telle qu'en vérité elle le tua. C'est ainsi que ce Français sans reproche mourut de la blessure f. aite à son pays".

Il rejoignait en cette opinion J. Viple, qui, après lui, affirmait : "Sous un dehors froid, paraissant rude m\_ême, pour ceux qui ne le connaissaient pas, battait un coeur sensible. Nul plus que lui n'a souffert des évènements. Patriote ardent, il aimait la France, il l'avait servie avec passion, de toute son âme. Il ne put supporter sa détresse. Je peux le dire : il en est mort"

Tel fut le destin de ce natif de de Saint-Nicolas devenu un enseignant exemplaire et un h\_istorien appliqué de sa petite patrie.

A ces titres son exemple mérite d'être rappelé.

On ne voit que trop où a mené dans l'enseignement des bouleversements inconsidérés et un abandon des valeurs anciennes.

Si l'on ne peut voir renaître tel quel un type d'enseignant forgé par la société du XIXe et du début du XXe siècle, il est cependant des qualités qui ne passent pas et qui s'imposeront toujours.

Rappelon5 à propos d'Edouard Mauve, cette dernière phrase de son ami J. Viple : "Je peux dire que je n'oublierai jamais la droiture de son caractère, la loyauté de son camitié, la rigidité de sa conscience. Ce fut un homme" (NOTRE Bourbonnais, 1941, n° 70, p. 90)

(3) Dans un ouvrage récent : "Que vive la France" (Ed. A. Michel) l'écrivain Jean-Claude Barreau exprime dans un autre langage une idée voisine : "Les sociétés modernes n'ont plus aujourd'hui le minimum de croyances, compatibles avec les critères de la modernité, qui pourraient les cimenter"

## Bibliographie:

Discours prononcés au cimetière de Moulins le 23 juillet 1940 par MM. Rigal, Falcoz, Bataille, et J. Viple.

Notre Bourbonnais, n° 71, 3e trim. 1941, p. 81-0P

VIPLE (J.). - Nécrologie : E. Mauve.

Bull. Soc. Emulation Bourbonnais, 1939-42,p. 95-6